

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2021

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE et SCIENCES POLITIQUES

JOUR 1

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

Répartition des points

Dissertation	10 points
Étude critique	10 points

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2 ET une étude critique de document(s) au choix parmi les études 1 et 2

Il précisera sur la copie les numéros de sujets choisis pour la dissertation et l'étude critique de document(s)

Dissertation 1

Pourquoi la construction de la paix constitue-t-elle un défi et se confronte-t-elle à de multiples difficultés depuis la signature des traités de Westphalie ?

Dissertation 2

L'action des sociétés sur l'environnement n'est-elle tournée que vers l'exploitation ?

Etude critique de document 1

En analysant le document et en vous appuyant sur vos connaissances, vous montrerez que la destruction, la protection et la restauration du patrimoine constituent des enjeux géopolitiques impliquant de multiples acteurs.

Document : **Protéger le patrimoine africain, une mission impliquant de multiples acteurs.**

Du Mali à la Centrafrique, l'armée de terre [française] songe à s'investir dans la préservation des biens culturels, notamment pour être mieux acceptée par les populations locales.

Protéger les mausolées de Tombouctou ou aider à la reconstruction du musée national ethnographique de Bangui peut-il aider les militaires français à être mieux acceptés par les populations civiles du Sahel ? Alors que les manifestations de rejet contre la force « Barkhane » se multiplient au Mali, la question du renforcement des actions de protection du patrimoine culturel est ouvertement posée.

« Les armées sont sur le terrain et elles ont des compétences. La protection du patrimoine culturel peut contribuer à l'acceptation de la force », a expliqué le général Dominique Cambournac, responsable de la Délégation au patrimoine de l'armée de terre (Delpat) et, à ce titre, à la tête d'une « unité » de seize conservateurs de musée, lors d'un séminaire sur « les conflits armés et le patrimoine » organisé le jeudi 10 octobre à Paris par le ministère de la culture et celui des armées.

[...] Au Mali, dont il revient, le capitaine Timothée Le Berre imagine que lui ou un de ses homologues pourrait jouer un rôle de coordinateur du réseau de professionnels du patrimoine qui travaillent dans le pays : « Les acteurs militaires possèdent encore une liberté de mouvement sur ce territoire. Nous devons inscrire la protection du patrimoine dans une dynamique globale. C'est un des éléments fédérateurs des sociétés. »

Détruire l'identité de l'adversaire

[...] Dans les pays, comme la France, signataires de la convention de l'Unesco de 1954 sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé, le sort du patrimoine est depuis longtemps intégré aux réflexions des états-majors lorsqu'il s'agit de planifier des opérations. « Les sites qui appartiennent au patrimoine mondial de l'Unesco ou figurent sur les listes nationales des biens culturels remarquables sont systématiquement répertoriés, rappelle Mickael Dupenloup, de la

direction juridique du ministère des armées. *Ces lieux ne peuvent pas être la cible d'attaques, sauf pour "nécessité militaire impérieuse". »*

Après la destruction des mausolées de Tombouctou par le groupe islamiste Ansar Dine en 2012, l'Unesco a fait réaliser par le Centre international de la construction en terre (Craterre-Ensag, à Grenoble) un passeport du patrimoine du nord du Mali, répertoriant et cartographiant les sites culturels majeurs dans les villes de Tombouctou, Gao et Kidal. Ce document avait été distribué aux forces maliennes et à l'armée française avant qu'elles reprennent la cité célèbre depuis le Moyen-Âge.

La Mission des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), déployée à partir de 2013, a été la première mission de paix à intégrer dans son mandat la protection du patrimoine, actant l'évolution vers des conflits où les dégâts sur les biens culturels résultent de plus en plus d'actions délibérées pour détruire le passé et l'identité de l'adversaire. [...]

Au Cameroun, des sanctuaires mis à sac

Ce rôle spécifique de la Minusma n'a cependant pas été maintenu dans les dernières résolutions adoptées à New York pour prolonger son mandat. Est-ce parce que le danger est jugé écarté ? A l'Unesco, Lazare Eloundou Assomo, directeur pour la culture et les situations d'urgence, assure que le travail de sensibilisation des armées continue : *« Des actions de formation sont régulièrement organisées auprès des troupes participant aux missions des Nations unies. »*

L'idée de fabriquer d'autres passeports du patrimoine serait toujours envisagée. A commencer par celui du Cameroun, où, fin septembre, le Bataillon d'intervention rapide (BIR), une unité d'élite de l'armée [camerounaise], se serait livré au sac de sanctuaires dans le palais de Bafut, candidat au patrimoine mondial de l'Unesco. [...]

Que ce soit dans les enceintes internationales ou au sein du ministère des armées, à Paris, tout tient finalement à une question de moyens. Et même si tout le monde s'accorde à dire que la protection du patrimoine culturel est un élément essentiel dans la construction de la paix, les contraintes budgétaires restent une limite pour faire davantage. Au Mali ou en Centrafrique, les initiatives de la Delpat ont pour l'instant dû se glisser dans les missions traditionnelles des troupes françaises.

Source : Laurence Caramel, *Le Monde* (site web), lundi 28 octobre 2019

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/10/28/proteger-le-patrimoine-africain-une-mission-pour-les-militaires-francais_6017240_3212.html [Consulté le 20 août 2020]

Etude critique de document 2

En analysant le document et en vous appuyant sur vos connaissances, vous montrerez après avoir identifié les différents acteurs impliqués dans la cybersécurité française, quelles sont les menaces qui pèsent sur le pays et les différents aspects de la stratégie mise en œuvre pour y répondre.

Document : **La France et sa cyberdéfense**

« La cybersécurité, c'est un sport collectif.

La faille peut venir de partout. Les hackers sont plein d'inventivité. Aussi puissants que peuvent être nos pare-feux, une simple inattention peut ouvrir une brèche dans laquelle bien des personnes, des groupes et des Etats voudront s'engouffrer. [...]

En 2017, les réseaux de la défense ont subi 700 événements de sécurité dont 100 cyberattaques. En 2018, les chiffres ont encore augmenté et dès septembre, nous dépassons ce chiffre de 700. [...]. Et non seulement le nombre d'attaques augmente mais les attaquants ont toujours des profils aussi variés. Un adolescent peut pirater les mails de la chancellerie allemande pour s'amuser, presque par hasard. Un groupe anonyme peut s'en prendre à nos industries, nos transports, nos hôpitaux sans raison apparente. Un Etat, enfin, peut chercher à affirmer sa puissance en nous espionnant, nous manipulant ou même en sabotant nos capacités. [...]

Mesdames et messieurs, la guerre cyber a bel et bien commencé. Nous ne serons ni naïfs ni aveugles, et nous allons nous y préparer.

L'année dernière sur cette même estrade, je vous annonçais que la France se dotait d'une cyberdéfense renforcée avec 1000 recrutements de cybercombattants supplémentaires d'ici 2025 et 1,6 milliard d'euros pour la lutte dans le cyberspace. [...]

Et vendredi, à Paris, avec le chef d'état-major des Armées, nous avons encore franchi une étape supplémentaire. J'ai annoncé devant le Commandement cyber, notamment, que la France revendiquait d'utiliser l'arme cyber au même titre que toutes les armes conventionnelles. J'ai pu énoncer les grands principes de notre nouvelle doctrine cyber offensive et le renforcement de notre défense cyber. L'arme cyber n'est pas seulement pour nos ennemis ou nos fictions. Non. Nous aussi, en France, pouvons défendre, répliquer et attaquer [...]. En opération, nous employons déjà l'arme cyber. [...]

Il faut aussi plus de coopérations, de partenariats, de convergences avec nos alliés européens. S'il y a bien une menace qui nous touche tous et se moque éperdument des frontières, c'est bien la menace cyber. Alors nous devons créer une culture commune, des remparts plus forts et agir ensemble, y compris avec de la lutte informatique offensive en opérations. [...]

[Cette démarche collective] nous permettra de répondre ensemble à plusieurs grands défis. D'abord, la mise en place d'une coordination : c'est une évidence. Nous devons dialoguer en permanence et joindre à cet échange nos services de renseignement. [...] Nous établirons une stratégie ambitieuse de sécurisation de nos systèmes. C'est la finalité même de notre démarche, alors il nous faudra cartographier, identifier les priorités. Nous devons enfin réfléchir à comment aider et protéger efficacement notre chaîne de sous-traitance. Nous ne pouvons pas les laisser devenir les chevaux de Troie de nos adversaires. Il faudra donc les soutenir, à la fois en méthode et en technique. [...]. Et pour y parvenir, il existe un dernier défi que nous devons collectivement relever. Le défi des talents, le défi du recrutement. Le ministère des Armées doit faire savoir, partout, qu'il cherche des personnes prêtes à coder pour la France. Les industriels [doivent] mettre en avant les compétences fines qu'ils cherchent [...] ».

Source : discours de Florence Parly, ministre des Armées, au Forum international de la cybersécurité à Lille, le 23 janvier 2019